







FICHE BILAN TRAVAUX

03/2022

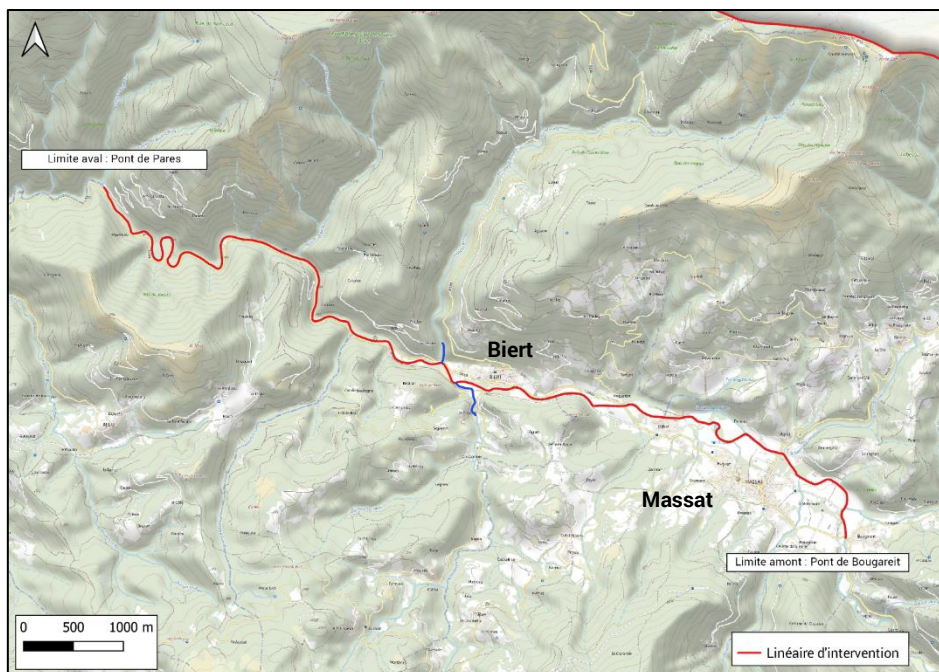
TRAVAUX DE GESTION DE LA VÉGÉTATION DES BERGES ET DU LIT DU SALAT ET AFFLUENTS – ANNÉE 2021

Travaux	Lot 1 - Arac et affluents
Commune	Massat - Biert - Aleu - Soulan
Cours d'eau	Arac - Raux. de Bagen et d'Ornas
Montant des travaux	19 180 € HT
Entreprise	Société Forestière de Pamiers (SOFOPA SARL)
Moyen mis à disposition	Tracteur forestier + bucherons
Durée des travaux	9 jours du 01/02/2022 au 14/02/2022
Financements	 50 %  35 %  15 % 

1- Localisation géographique

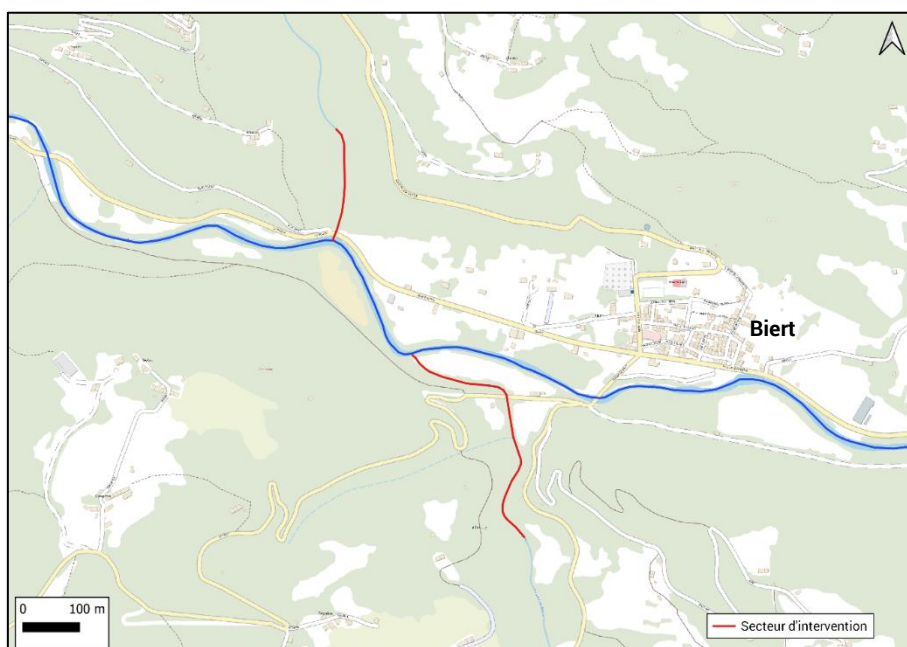
• L'Arac

- Délimitation géographique des travaux : Pont de Bougareit - Pont de Parès
- Distance : ~ 11 000 m de cours d'eau
- Repères cartographiques :



• Les Ruisseaux de Bagen et d'Ornas

- Délimitation géographique des travaux (respectivement): 500 m aval et 200 m aval avant confluence Arac
- Distance (respectivement) : ~ 500 m et ~ 200 m de cours d'eau
- Repères cartographiques :



2 - Consistance des travaux

- enlèvement des arbres en travers et des embâcles ;
- coupe sélective avec abattage des arbres faisant obstacle à l'écoulement des eaux, présentant un risque de chute ou de déstabilisation des berges (arbres et cépées fortement penchés, affouillés, glissés, morts ou dépérissants) ;
- arasement total de la végétation de certains bancs alluviaux.

Différents exemples d'opérations réalisées lors de cette tranche d'entretien sont illustrés ci-après par des photographies prises avant et après travaux :

- Coupe sélective en rive gauche camping de Biert :

Avant travaux :



Après travaux :

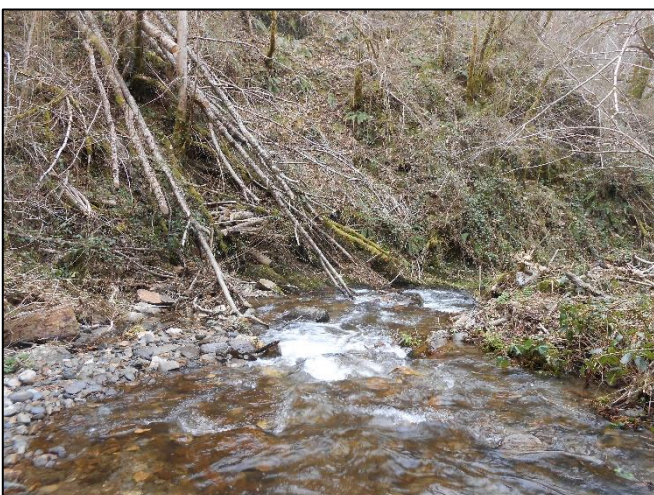


- Dégagement lit mineur Rau. d'Ornas à Biert

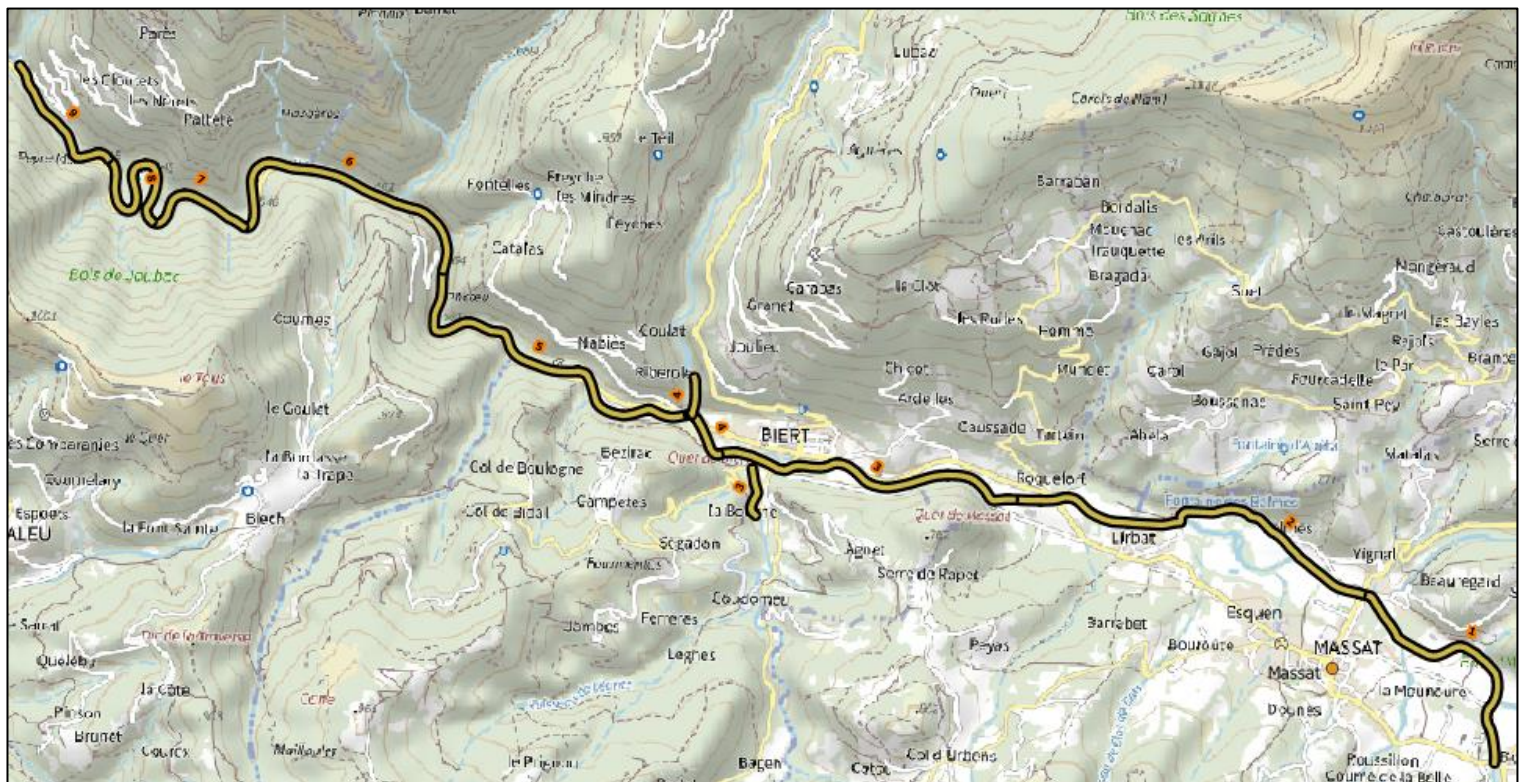
Avant travaux :



Après travaux :



3 - Bilan des travaux



Les techniciens rivière du SSV suivent et contrôlent les travaux réalisés par les entreprises. Sur la carte ci-dessus, sont représentés les travaux effectués. Ce suivi est rentré sous SIG. Les numéros sur fond orange correspondent à un jour de chantier.

Le chantier a été achevé en 9 jours, du 1^{er} février 2022 au 14 février 2022.